

Autour de la Grande Guerre

Le Vaucluse, comme l'ensemble des départements de l'arrière, a été touché par les événements de la Grande Guerre. Les documents publics mais aussi privés en témoignent.

Les archives conservent des documents qui permettent de découvrir ce qu'a pu être la vie des Vauclusiens, civils et militaires, lors de la Première Guerre mondiale. Elles vous en proposent ici une sélection sous forme d'extraits, de détails.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à naviguer dans le [guide des sources](https://earchives.vaucluse.fr/document/FRAD084_guerre14_18#container) [<https://earchives.vaucluse.fr/document/FRAD084_guerre14_18#container>](https://earchives.vaucluse.fr/document/FRAD084_guerre14_18#container) élaboré par les archives départementales de Vaucluse à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

Autour de la Grande Guerre





DEBOUT DANS LA TRANCHÉE
QUE L'AURORE ÉCLAIRE, LE SOLDAT
RÊVE À LA VICTOIRE ET À SON FOYER

EMPRUNT DE LA LIBÉRATION

«J'appellerai cet Emprunt, l'Emprunt de la Libération. Cette libération nous la voulons et l'espérons complète dans le plus bref délai possible. Et je suis convaincu que pour cette tâche affluera l'argent de l'épargne française.»

L.-L. KLOTZ,
Ministre des Finances

RENTE FRANÇAISE 1918

Émise au prix de 70 fr. 80 pour 4 francs de rente,
rapportant 5 fr. 65%

EXEMPTÉ D'IMPÔTS

À l'abri de toute conversion pendant 25 ans, comportant une prime de remboursement de 29 fr. 20 pour un montant nominal de 100 francs.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
du 20 Octobre au 24 Novembre 1918



AVIS

Le Maire de la Ville d'Avignon

Rappelle aux COLPORTEURS et VENDEURS de JOURNAUX et PUBLICATIONS qu'il leur est ABSOLUMENT INTERDIT, sur la Voie Publique et dans les Etablissements Publics, de crier autre chose que le titre du JOURNAL ou de la PUBLICATION.

Toute infraction à la Loi sera sévè-

ARRÊTÉ

Enjoignant aux Boulangers de ne fabriquer et de ne mettre en vente que du Pain rond et plat.

NOUS, Maire de la Ville d'Avignon,

Vu la loi des 19-22 juillet 1791 ;

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Attendu que par suite de la mobilisation générale, la boulangerie éprouve de la difficulté pour assurer la fabrication du pain dans les conditions ordinaires ;

Attendu qu'il est du devoir de l'Administration Municipale d'assurer par tous les moyens propres à faciliter la boulangerie, l'alimentation première de la population,

Arrêtons :

ART. 1^{er}. — Jusqu'à nouvel ordre les boulangers ne devront fabriquer et mettre en vente que du pain rond et plat de 400 à 500 grammes.

ART. 2. — Les boulangers sont tenus d'avoir leurs magasins constamment approvisionnés de pains ronds et plats.

ART. 3. — Il est interdit aux boulangers d'exposer en vente du pain de mauvaise qualité ou n'ayant pas le degré de cuisson nécessaire et de vendre

As de certif. prov. (5. 2. 1914)

Brochier

Noms : *Simé Louis Alexandre*. Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

le 27 août 1892, à *Bordeaux*, canton
de la Drôme, département de la Drôme, résidant
 canton du dit, département
 profession de *comptable* 1914
 et de *Pontal Louise Joséphine*, domiciliés
 canton du dit, département de *Vaucluse*.

jacques Henri
Apr

Ch. Bureau 1914

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

crit sous le n° 13 de la liste du canton d'Apr.
 ssé dans la 1^{re} partie de la liste en 1913.
 ssé dans la 1^{re} partie de la liste en 1914.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

proposé au 5^e dépôt des équipages de la flotte à compter du 8 septembre 1914 -
 du 9 septembre 1914 -

Numéro matricule du recrutement : *13*

Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT.

Cheveux *châtains foncés*, Yeux *gris*
 Front *ordinaire*, Nez *ordinaire*
 Visage *ovale*, Renseignements physiognomiques complémentaires :
 Taille : 1 mètre *60* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

Degré d'instruction : *3*

CORPS D'AFFECTATION.

Armée active. *5^e dépôt des équipages de la flotte à Brest.*

NUMÉROS

au CONTRÔLE spécial. MATR. ou réper. *609*

6^e dépôt des équipages de la

Prénoms : **Croux** Surnoms : **Roger Gustave**

ÉTAT CIVIL.

le **22 Mai 1893**, à **Villeneuve**, canton **Baden**, département de **Vaucluse**, résidant **Villeneuve**, canton de **Baden**, département **Vaucluse**, profession de **cultivateur** et de **Toussaint Antoinette** mariés domiciliés **Villeneuve**, canton de **Baden**, département de **Vaucluse**

Numéro matricule du recrutement : **1517**

Classe de mobilisation : **+ dnc 2^e Réser**

SIGNALEMENT.

Cheveux **châtains**, Yeux **châtains**, Front **large**, Nez **rectiligne**, Visage **ovale**, Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : 1 mètre **78** centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

Degré d'instruction : **2**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

écrit sous le n° **30** de la liste du canton de **Baden**
 classé dans la **1^{re}** partie de la liste en **1913**.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

corps au **10^e Rég^t de cuirassiers à compter**
88 novembre 1915. Arrive au corps le 28
septembre 1915. Parti au 99^e régiment d'infanterie le 20^e mai 1916

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	NO CONTRÔLE spécial.	MATRIC OU R répertoire
10^e Rég^t de cuirassiers à Lyon		244
99^e rég^t d'infanterie à Vienne		1089
10^e Rég^t d'infanterie		1316
10^e Rég^t d'infanterie		1307



TIONAL
 TANT
 EMENTAL
 USE

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
 N° 14.989

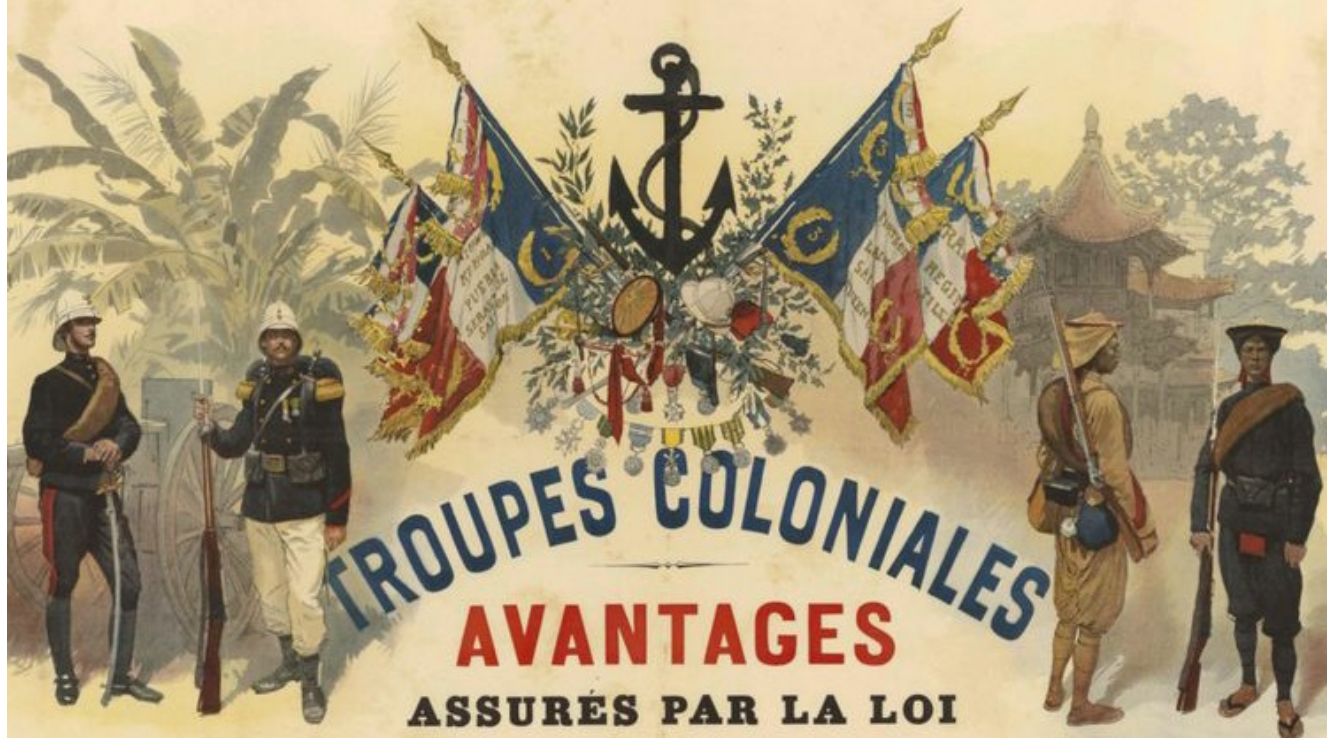
CARTE DU COMBATTANT

DÉLIVRÉE A
 M. *2 Machard*
 Prenoms *Amat*
 Domicile : *Le Thor*
 Né le *21 Janvier 1878*
 A *Quarante* Dép' *Hérault*
 A **AVIGNON** le **15 OCT 1930**
 Le Président du Comité départemental
 du Combattant *Le chef du service administratif*
 Le Titulaire,
Flaw

Photographie



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA GUERRE



AUX ENGAGÉS ET RENGAGÉS DES TROUPES COLONIALES



**AUX ENGAGÉS VOLONTAIRES ET AUX RENGAGÉS
DES CORPS DE CAVALERIE ET DES BATTERIES D'ARTILLERIE A CHEVAL**

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le militaire, lié au service pour trois ans, a droit à une haute-payé la troisième année;
Le militaire, lié au service pour quatre ans, a droit à une haute-payé la troisième et la quatrième année; il reçoit en outre une prime en arrivant à un emploi rétribué par l'État;
Le militaire, lié au service pour cinq ans, a droit à une haute-payé les troisième, quatrième et cinquième années; il reçoit en outre une double prime et peut obtenir un emploi rétribué par l'État.



TABLE DE MULTIPLICATION			4 fois 0 font 0	4 fois 0 font 0	7 fois 0 font 0
4	1	4	4	1	7
4	2	8	4	2	14
4	3	12	4	3	21
4	4	16	4	4	28
4	5	20	4	5	35
4	6	24	4	6	42
4	7	28	4	7	49
4	8	32	4	8	56
4	9	36	4	9	63
2 fois 0 font 0	5 fois 0 font 0	8 fois 0 font 0			
2 — 1 — 2	5 — 1 — 5	8 — 1 — 8			
2 — 2 — 4	5 — 2 — 10	8 — 2 — 16			
2 — 3 — 6	5 — 3 — 15	8 — 3 — 24			
2 — 4 — 8	5 — 4 — 20	8 — 4 — 32			
2 — 5 — 10	5 — 5 — 25	8 — 5 — 40			
2 — 6 — 12	5 — 6 — 30	8 — 6 — 48			
2 — 7 — 14	5 — 7 — 35	8 — 7 — 56			
2 — 8 — 16	5 — 8 — 40	8 — 8 — 64			
2 — 9 — 18	5 — 9 — 45	8 — 9 — 72			
3 fois 0 font 0	6 fois 0 font 0	9 fois 0 font 0			
3 — 1 — 3	6 — 1 — 6	9 — 1 — 9			
3 — 2 — 6	6 — 2 — 12	9 — 2 — 18			
3 — 3 — 9	6 — 3 — 18	9 — 3 — 27			
3 — 4 — 12	6 — 4 — 24	9 — 4 — 36			
3 — 5 — 15	6 — 5 — 30	9 — 5 — 45			
3 — 6 — 18	6 — 6 — 36	9 — 6 — 54			
3 — 7 — 21	6 — 7 — 42	9 — 7 — 63			
3 — 8 — 24	6 — 8 — 48	9 — 8 — 72			
3 — 9 — 27	6 — 9 — 54	9 — 9 — 81			



CARNET

Menus

APPARTENANT

à la *poquette* des
Officiers de

1er Régiment de
15/6

[Signature]

matin

Flors d'œuvre Paris
Poe de veau rôt
Houille au beurre
Fromage
Fruits
café

Soir

Potage St Germain
Haricots Pulonne
Cigarette d'ail
Pommes
Fromage
Fruits

à la
d'ail
d'ail
d'ail
d'ail
d'ail

AVIGNON — Caserne du 7^e Génie - Cours de la République
Guerre 1914-1915 - Rassemblement dans la Cour d'Honneur
avant le départ pour le Front



Collection B. B. Renard, 1914



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON